

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

1^{er} juillet 2019 à 19 h 30

Présents :

Mmes et Mrs MICHELET Dominique, CHOULOT Alain, LACOMBE Myriam, VINCENT Jérôme, BON Helen, LHAOUCINE Yvan et BERNARDO Carine.

Excusé : Mr PACCARD Raphaël. (procuration à MICHELET Dominique)

1 : Validation du compte rendu :

Le compte rendu du conseil municipal du 3 juin 2019 est validé à l'unanimité.

2 : Ouverture de crédits sur le budget eau :

Concernant les travaux de la station de traitement de l'eau potable, le versement du solde de la subvention et du FCVTA a été perçu sur le budget eau.

Le remboursement de la ligne de trésorerie est donc possible et il convient d'ouvrir les crédits budgétaires suivants :

Article 2188 (travaux autres)	- 150 000 €
Article 1641 (emprunt)	+ 150 000 €

3 : Travaux bâtiment mairie/école : règlement de la consultation des entreprises

Concernant le jugement des offres, la valeur de la note sera la suivante :

- 30% pour la valeur technique
- 70% pour la valeur financière.

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition et autorise le Maire à signer le règlement de la consultation des entreprises.

4 : EP (éclairage public) rue de la Gissière

Comme convenu dans notre programmation de travaux, la seconde phase devrait être réalisée en 2019. Le montant estimé de cette opération est porté à 9 839.59 € HT. (11 807.51 € TTC) La somme restant à charge de la commune est de 9 307.51 €. (déduction faite de la participation du SIDEC)

Si le montant définitif de l'opération correspond au montant estimé, le Maire est autorisé à lancer les travaux et à signer tout document afférent à ce dossier.

5 : Questions diverses :

- La chaudière à gaz de la mairie-APC est hors service.
Le conseil municipal souhaite conserver ce mode d'énergie pour le bâtiment et charge le maire de demander trois devis à l'identique.
- Concernant le sinistre de la toiture de la salle de réfectoire, un seul devis est en notre possession à ce jour.
- Une visite commentée de la station de traitement de l'eau potable est prévue Samedi 7 Septembre 2019 de 10 h 00 à 12 h 00. Une invitation sera distribuée dans chacune des boîtes aux lettres des habitants.

Fin de la séance à 20 h 30

